

**A
GAGNER**
des PASS
BEAUREGARD
2019

M[']MA
MEDIAT^HÈQUE
VOYAGE ENCORE

CONCOURS-PHOTOS #6

MEDIATHEQUE LES MOTORDUS
BLAINVILLE-SUR-ORNE

du 19 juin
au 05 sept. 2018



Rédition 2013 spéciale 5 ans



Règlement: www.blainville.opac3d.fr/ /  culture-à-la-page

média
blainville-sur-orne thèque
Les Motordus

Blainville
sur-Orne

Caenlamer
NORMANDIE
COMMUNAUTÉ URBAINE

CONCOURS-PHOTO 2018

Règlement Concours-photo été 2018 / **Ma Médiathèque voyage encore**

Article 1: Sujet

Pour fêter ses 5 ans, la médiathèque réédite le concours-photo 2013, sur le thème « Ma médiathèque voyage ».

Le principe ? Emportez le sac de la médiathèque et mettez-le en scène pendant vos vacances ! A l'instar du nain dans *Amélie Poulain*, montrez-nous les pérégrinations de votre sac, les endroits qu'il a visités avec vous, les usages étranges que vous pouvez en faire... Pas besoin de voyager loin d'ailleurs, c'est la mise en scène qui fera mouche !

POUR PARTICIPER, VOUS DEVEZ OBLIGATOIREMENT ETRE MUNI DU SAC DE LA MÉDIATHÈQUE, que nous vous avons donné lors de votre adhésion. Si vous n'en avez pas, ou l'avez perdu, nous pourrions vous en prêter.

Article 2: Participants

La Médiathèque Les Motordus de Blainville-sur-Orne propose à ses usagers un concours-photo du **19 Juin au 5 septembre 2018**.

Le concours est divisé en deux catégories selon l'âge des participants.

Catégorie « *Jeunes* »: toute personne n'ayant pas 19 ans révolus.

Catégorie « *Adultes* »: toute personne ayant plus de 19 ans, et exerçant ses talents en tant qu'amateur.

Ne peuvent pas participer au concours ni les photographes professionnels ni le personnel de la Médiathèque.

La personne qui concourt est le photographe, pas celle qui pose sur la photo.

Article 3: Conditions de participation

Chaque participant doit remettre une photo unique sous forme de tirage papier (qualité photo ou équivalent), au format 10x15cm **au minimum**, ou sur fichier numérique (CD, clé USB, envoi par mail). Les photos pourront être retouchées (couleurs, luminosité, contraste, petites corrections...) par un logiciel de type « Photoshop ». ***Cependant aucun montage-photo ne sera accepté. L'œuvre sera accompagnée d'une feuille*** sur laquelle chaque participant indiquera :

> Nom, prénom et date de naissance **du photographe**

> Adresse postale / Téléphone / Adresse mail du photographe ou de son tuteur pour les mineurs

> Le titre de la photo / En quelques mots, expliquez où et comment la photo a été prise

Tout dossier incomplet sera rejeté. Les clichés doivent être rendus:

• EN VERSION PAPIER, OU SUR CD, CLE USB: avant **le samedi 01 septembre** à l'accueil de la médiathèque ou par courrier

• EN VERSION NUMERIQUE PAR MAIL ou en message privé sur la page facebook de la médiathèque:

avant **le mercredi 05 septembre** par mail.

Médiathèque Les Motordus / 05 bis Rue du Général Leclerc 14550 Blainville-sur-Orne

02.31.06.02.06 / mediatheque@blainville-sur-orne.fr / www.facebook.com/Culture-à-la-Page-Blainville-sur-Orne

Article 4: Jury

Les photographies seront soumises au seul vote du public.

Elles seront dévoilées le samedi 08 septembre 2018 et exposées à la médiathèque du 08 septembre au 06 octobre 2018, durée pendant laquelle le public pourra voter et élire sa photo préférée par catégorie. Le palmarès final sera dévoilé lors d'une soirée de remise des prix à la médiathèque le

Vendredi 12 octobre 2018 à 18h30.

Article 5: Prix par catégorie

1^{er} prix : Un pass 2 jours Beauregard 2019 / Pour les - de 10 ans, 3 places pour « le Bal'Hoween de Mandarine »***

2^{ème} prix : Un pass 1 jour pour Beauregard 2019 / Pour les - de 10 ans, 2 places pour « le Bal'Hoween de Mandarine »***

3^{ème} prix : Un Chèque-Culture d'une valeur de 30 euros

Prix Coup de cœur des bibliothécaires: Un pass 1 jour pour Beauregard 2019 / Pour les - de 10 ans, 2 places pour « le Bal'Hoween de Mandarine »***

Toutes les photographies seront éditées dans un livre-photos qui sera disponible à la médiathèque

Article 6: Droit d'auteur

La médiathèque de Blainville se réserve le droit de diffuser les photographies pour tout document lié à la médiathèque. Par leur participation, les concurrents affirment sur l'honneur être les auteurs des œuvres soumises. La médiathèque ne pourra être tenue responsable en cas d'abus.

Article 7: Autorisation du sujet

Dans le cas d'une photographie représentant une personne, le photographe se doit d'obtenir l'accord de publication de la photographie du modèle ou de son représentant légal. La bibliothèque se décharge de toute responsabilité en cas d'irrégularité.

*** « Bal'Hoween de Mandarine » / Mercredi 31 Octobre 2018 / 14h30 au Zénith de Caen